



Prise de parole des Présidents du Comité Bourgogne à l'occasion de la conférence de presse du 16 novembre 2025

A l'occasion de la conférence de presse conjointe de la Vente des Vins des Hospices de Beaune et du Comité Bourgogne, dimanche 16 novembre, Laurent Delaunay et François Labet, co-présidents de l'interprofession des vins de Bourgogne se sont exprimés au nom de l'ensemble de leur filière. Les professionnels du vin souhaitent faire entendre leur voix dans un contexte particulièrement difficile. Entre changement climatique, incertitudes internationales et baisse continue de la consommation en France, le monde du vin traverse une période de profondes mutations. En outre, malgré son rôle majeur dans l'identité française et dans l'économie nationale, la filière se sent de plus en plus stigmatisée. Les discours alarmistes et les mesures restrictives se multiplient, occultant la réalité d'une consommation responsable et culturelle. Il est donc important de rappeler la nécessité de soutenir ce secteur emblématique, engagé dans l'innovation et l'adaptation plutôt que dans l'excès.



Laurent Delaunay (à gauche) et François Labet (à droite),
Co-Présidents du Comité Bourgogne

Nous souhaitons prendre la parole au nom de l'ensemble de la filière vitivinicole de Bourgogne.

Le monde du vin est dans une situation d'une rare complexité.

Les défis du changement climatique vont nécessiter des trésors d'adaptation. Le contexte international est celui que nous connaissons, chaque jour plus incertain. Et la consommation de vin en France ne cesse de diminuer.

La filière vitivinicole doit en permanence faire preuve d'innovation, d'agilité dans cet environnement complexe.

Le vin est vanté comme un marqueur fort de l'identité française et de son rayonnement dans le monde. La reconnaissance de nos vignobles au sein de l'UNESCO en est la parfaite illustration et fait notre fierté. L'économie du secteur est l'un des contributeurs majeurs de la balance commerciale de la France, plutôt mal en point par ailleurs.

Le vin c'est la France... sauf en France.

Or, le sentiment de la filière dans ce contexte est un profond ras-le-bol.

Car dans le même temps, la filière ne cesse en France d'être ciblée de toutes parts.

Les croisades hygiénistes, pour ne pas dire prohibitionnistes, redoublent de virulence. Deux exemples récents, venant d'Addictions France, association chargée, à grands renforts de millions d'euros d'argent public, de faire de la prévention, cause louable s'il en est :

- Le vin est un « cocktail chimique et toxique »
- « Votre verre n'est jamais innocent »

Si les risques existent, et nous ne les méconnaissions pas, on ne peut réduire le vin à son simple et tellement réducteur statut de boisson contenant de l'alcool. Et par là même faire fi de toute modération dans les commentaires et anathèmes, allant pour certains à taxer les professionnels responsables que nous sommes de « dealers ».¹

En utilisant des méthodes de communication radicales, basées sur des raccourcis et des affirmations erronées, nous ne sommes plus dans la prévention, mais dans la stigmatisation, la condamnation de toute consommation responsable. Des « documentaires » à charge sans aucune distance critique.

Tout ceci au lieu de promouvoir l'éducation, la transmission mais aussi la convivialité et le partage. Ces mots ne sont pas ceux de l'excès mais ceux de la modération. Non le vin n'est pas un danger.

Les récents débats parlementaires perdent toute raison sur ces sujets, inventant taxes et interdits² contre lesquels il faut chaque année un peu plus se battre. Ils ont, à ce jour, été rejetés par les Députés chez qui le bon sens a prévalu. Mais quand l'idéologie et la déconnexion prennent le dessus, le bon sens s'éloigne.

Que dire de cette initiative visant à interdire la vente de vin à la buvette de l'Assemblée Nationale et ne plus rembourser le vin des frais de mandat. Dans le pays qui a fait classer le repas gastronomique (incluant le vin, faut-il le rappeler) au Patrimoine immatériel de l'UNESCO, ne sommes-nous pas en train de marcher sur la tête.

A l'heure des crises que la filière connaît, elle n'a pas besoin d'attaque de son propre camp, mais de soutien, moral et réglementaire avant même financier.

A minima qu'on la laisse vivre pour répondre à ses propres défis.

Le changement climatique bouscule nos modes de production. Nous devons trouver des solutions pour nous adapter. La réponse est l'interdiction de produits de traitement, notamment en agriculture biologique, dont une étude récente, pourtant menée à charge, n'a pas démontré d'exposition à risque des riverains.

Comment expliquer à nos clients internationaux, que nos vins, qu'ils considèrent comme un modèle de l'excellence française, soient vilipendés sur notre propre sol. Car ils nous observent et nous questionnent aussi sur ces sujets.

Comme le temps nous est compté, nous ne développerons pas davantage l'avalanche bureaucratique qui nous submerge. L'Etat nous promet toujours plus de simplification mais, comme Shéhérazade, nous ne voyons toujours rien venir.

Nous sommes extrêmement inquiets de cette société d'interdits que l'on veut nous imposer à grands coups de normes et taxes. Pour combien de temps encore pourrons nous parer les coups et transmettre ce modèle ?

Nous le rappelons avec force et conviction : Non le vin n'est pas un danger et les professionnels de la filière d'irresponsables dealers délinquants (...)

Laurent Delaunay et François Labet
Co-Présidents du Comité Bourgogne

Contact presse : Mathilde Paturaud, Attachée de presse France
Tél. 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).

SUIVEZ-NOUS :



¹ Déclaration de Bernard Jomier, Sénateur de Paris, après le rejet fin 2023 d'un amendement visant à instaurer un prix minimum de l'alcool. « Cette mesure menace ceux qui fondent leur modèle économique sur la maladie. Les dealers d'alcool font la loi. »

² Taxe sur la publicité des boissons alcooliques, prix minimum de l'alcool, déplaçonnement de l'indexation des accises, extension de la cotisation « sécurité sociale »...